

A portrait of Paul Terrien, an older man with white hair, wearing a dark suit, a light blue striped shirt, and a blue patterned tie. He is smiling and looking slightly to the right. His hands are clasped in front of him, resting on a desk. The background is a blurred office setting.

Paul Terrien

LAWRENCE CANNON

Mémoires politiques



L'inauguration du Parc Technologique de Québec en 1988. De gauche à droite : Gil Rémillard, député de Jean-Talon et ministre de la Justice ; Suzanne Fortin-Duplessis, députée fédérale de Louis-Hébert ; Marc-Yvan Côté, député de Charlesbourg et ministre des Transports ; Marcel Aubut, président du conseil d'administration ; moi, député de La Peltrie et adjoint parlementaire au Commerce extérieur ; Pierre MacDonald, député de Robert-Baldwin et ministre du Commerce extérieur ; Pierre Blais, député fédéral de Bellechasse et ministre de la Justice ; Andrée Boucher, mairesse de Sainte-Foy ; et Michel Gervais, recteur de l'Université Laval.



Pendant la campagne électorale de 1989, Robert Bourassa visite l'usine de fabrication de vélos de Louis Garneau dans le parc industriel de Saint-Augustin. Garneau apparaît entre Bourassa et moi.

Avant-propos

Une vie qui suit le cours de la politique québécoise ne peut être un long fleuve tranquille. De sa source ancestrale jusqu'à sa destination inéluctable, elle est nourrie et entraînée par des courants souvent imprévus. Quand elle semble déboucher sur un horizon plus paisible, voilà qu'elle quitte tout à coup son lit et qu'elle est poussée vers un méandre imprévu.

Mon expérience personnelle m'a appris que même si l'objectif est habituellement clair, le chemin pour y arriver n'est pas tracé en ligne droite. J'ai quand même tenté, dans ce livre, de décrire mon parcours personnel de la façon la plus simple, la plus directe et la plus franche possible.

Le hasard, qui fait bien les choses quand il ne les fait pas mal, a voulu que les armoiries de Québec et de Paris arborent un ancien voilier. Ma vie politique s'est écoulée entre ces deux villes, celle où je suis né et celle où j'ai rempli ma dernière affectation gouvernementale. J'ai fait le chemin inverse de celui des ancêtres de la majorité des Québécois et Québécoises, quittant le Nouveau Monde pour atteindre le Vieux Continent. J'ai aussi traversé trois univers, la politique municipale, la politique provinciale et la politique fédérale, et j'ai porté les couleurs des deux grandes formations politiques canadiennes. Bien que les municipalités ne jouissent pas, dans notre Constitution, de la même considération que les pouvoirs provincial et fédéral, et que leur rayon d'action soit plus limité géographiquement, elles ont à mes yeux le même poids politique et la même

importance. Le conseiller municipal, comme le député provincial ou fédéral, se consacre à la mission suprême de la démocratie, de la sécurité et du bien-être des citoyens. Et je peux dire d'expérience qu'on trouve le même dévouement et le même patriotisme chez les partisans et les députés de tous les partis siégeant à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes. J'ai toujours pensé que l'avenir de la société québécoise dépend de sa participation à l'ensemble canadien. Je ne mets cependant nullement en doute la sincérité et la générosité de ceux et celles qui croient que l'indépendance du Québec est une option viable ou souhaitable.

Bien que mon parcours ait été une suite de zigzags et de rapides, tour à tour enthousiasmant et incertain, satisfaisant et frustrant, on ne trouvera dans ces pages ni blâme ni regret. La vie publique est un choix personnel. J'assume le mien avec modestie, la politique étant par définition un effort collectif, mais aussi avec fierté. La carrière politique est une noble aventure et les hommes et les femmes de tous les partis, en leur temps, qui l'ont embrassée, ont voulu se montrer dignes de la confiance de leurs concitoyens et concitoyennes.

Il est vrai que depuis plusieurs années, un cynisme délétère et dangereux, trop souvent attisé par des commentaires médiatiques superficiels ou complaisants, tend à discréditer avec acharnement et parfois sans discernement notre personnel et nos institutions politiques. On oublie sans doute un peu vite, ce faisant, que depuis la Défaite de 1760 jusqu'à nos jours, des générations successives de politiciens – et éventuellement de politiciennes – ont fondé et développé les institutions et les lois qui ont assuré la survie et le progrès de la nation québécoise sur le continent nord-américain.

Sans doute les élus pourraient-ils eux-mêmes dissiper un peu de la morosité que peut inspirer la politique en communiquant plus directement et plus personnellement avec ceux et celles qu'ils ont ou ont eu l'ambition et le devoir de servir, notamment en leur expliquant leur vision et leur parcours politique. C'est ce que je veux faire ici, non pas pour mettre en valeur le rôle que j'ai joué, bien modeste au regard des grandes figures politiques que j'ai eu le privilège de côtoyer, mais d'abord et avant tout pour éclairer un peu l'époque

que j'ai traversée et décrire le métier que j'ai choisi. Partout dans le monde, en ces années de tous les dangers, il ne peut y avoir d'instrument plus fort ni plus fiable qu'une saine démocratie pour assurer la sécurité, l'égalité et la prospérité des populations. Or une saine démocratie ne peut être que le résultat de la conviction et de l'action d'hommes et de femmes engagés dans l'expression et l'application du dynamisme d'un pays et de la dignité de ses citoyens et citoyennes. Il faut encourager l'engagement politique plutôt que de le soupçonner ou de le mépriser.

Il aurait été impossible pour moi de mentionner dans ces pages la contribution de tous ceux et celles qui ont partagé une partie de mon parcours. Je prie donc ceux-là et celles-là, qui reconnaîtront ici des expériences que nous avons vécues ensemble, d'accepter le témoignage de ma gratitude pour leur amitié et leur solidarité.

Je remercie aussi du fond du cœur ma conjointe, Christine, dont la patience a été souvent mise à rude épreuve par mes changements d'orientation et mes longues absences. Qu'elle ait pu, dans ces circonstances, poursuivre de son côté une brillante carrière dans la fonction publique canadienne est le témoignage le plus probant de son intelligence, de son sens de l'organisation et de son dévouement. Mes fils, Philippe et David, issus d'un premier mariage, et Alec et Sacha, du second, ont aussi toujours été remarquablement compréhensifs à l'égard de mes enthousiasmes successifs.

Je dois saluer mon ancien directeur de cabinet à Ottawa, Paul Terrien, sans qui cet ouvrage serait toujours demeuré un projet, et donc un regret. C'est aussi à son amicale insistance que j'ai vaincu ma réticence initiale à me joindre à un nouveau parti.

Je suis aussi reconnaissant au ministère des Affaires étrangères – promues au rang d'Affaires mondiales sous l'actuel gouvernement – d'avoir permis notre accès à certains documents utiles à la récapitulation des années que j'y ai passées comme ministre.

Le lecteur notera par ailleurs qu'il a entre les mains un volume de souvenirs *politiques* et non pas le récit exhaustif d'une vie humaine. Les événements majeurs de ma vie privée n'y sont mentionnés que très rarement, soit uniquement lorsqu'ils ont eu une incidence sur ma carrière publique.

Le lecteur trouvera en annexe quelques documents pouvant contribuer à jeter un éclairage plus large sur certaines situations. N'ayant par ailleurs pas conservé de mes années en politique de documents officiels et peu de notes personnelles, la préparation de ce livre a surtout été un effort de mémoire et de réflexion post facto, qui ne doit pas être considéré comme la chronique rigoureuse de mon expérience d'adjoint politique, de député, de ministre, de conseiller municipal et d'ambassadeur. J'ai plutôt cherché à recréer l'atmosphère particulière des étapes que j'ai traversées de Québec à Paris, en passant par Gatineau et Ottawa.

Pour reconstituer le contexte indispensable d'événements et d'époques que je n'ai pas vécus, j'ai eu recours à quelques ouvrages, cités en bas de page, et à des documents d'actualité récente ou révo-
lue, accessibles en ligne.

La politique en héritage

Mes premiers souvenirs d'enfance me ramènent dans la confortable maison de la rue Brulart, où notre famille a demeuré pendant plus de 20 ans, et dans les rues ombragées l'été et enneigées l'hiver de la ville de Sillery. J'ai vu le jour non loin de là, à l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec, le 6 décembre 1947, au sein d'une famille fièrement québécoise et éminemment libérale. Mes parents, Lewis Cannon et Rosemary Power, étaient tous deux des descendants de vieilles familles irlandaises de Québec.

Dans plusieurs familles, les naissances étaient souvent espacées à cause du départ des hommes à la guerre. C'était notre cas, mon père ayant été en service à bord du dragueur de mines *Drummondville* dans l'Atlantique. Comme beaucoup d'autres enfants de mon âge, j'ai donc bénéficié, pendant mes premières années d'école, de la protection d'un frère aîné, Frank, né cinq ans avant moi.

Assez tôt, j'ai compris l'importance du rôle que la politique et le droit avaient joué dans l'histoire de ma famille. De nombreuses familles d'ascendance irlandaise avaient plutôt choisi des parcours qui menaient aux affaires ou à la finance, des domaines où les Canadiens d'origine anglaise ou écossaise s'étaient imposés dès leur arrivée au Canada. Ces racines politiques et juridiques étaient profondes et solides, et à mesure que j'ai avancé dans la vie, j'ai pu en comprendre toute l'étendue. Mon grand-oncle paternel, Robert,

avait déjà rédigé une chronique des Cannon au Canada, qui avait fait le tour de la famille. Un article publié par la maître généalogiste Sylvie Tremblay dans la revue *Cap-aux-Diamants* en 1994 rappelle aussi ces ramifications familiales.

Edward, l'ancêtre des Cannon d'Amérique, originaire du comté de Wexford, dans le sud-est de l'Irlande, est mon arrière-arrière-arrière-arrière-grand-père. Il a débarqué à Québec en 1795, après un détour d'une vingtaine d'années dans la colonie britannique de Terre-Neuve, où il avait attendu en vain une réponse à sa demande d'une terre au Bas-Canada. Comme des milliers de ses compatriotes catholiques, il avait fui la persécution des Anglais en Irlande, emportant sa Bible et sans doute sa truelle de maçon. En 1791, lorsque l'Acte constitutionnel crée le Haut-Canada et le Bas-Canada et accorde aux deux provinces leur assemblée législative respective. La religion catholique peut donc être pratiquée librement le long du Saint-Laurent. L'expansion rapide du commerce du bois, particulièrement abondant sur le territoire québécois, et l'arrivée de plusieurs marchands britanniques donnent aussi une nouvelle impulsion économique au port de Québec et permettent aux immigrants d'espérer un bel avenir. En peu de temps, aidé de ses trois fils, Ambrose, Lawrence et John, Edward s'affirme comme un des constructeurs en vue et participe notamment à l'édification de la cathédrale anglicane, de l'hôtel Union, de la prison et de plusieurs magasins et résidences de notables, majoritairement écossais et anglais. Il confie l'éducation de ses deux filles à la congrégation des Ursulines de Québec, qui se dévoue à l'instruction des filles depuis 1639¹.

En 1814, à la mort d'Edward, John a déjà les rênes de la compagnie familiale bien en mains, mais il la dissout l'année suivante, lorsque son frère Lawrence meurt à son tour. Très actif dans le domaine de la construction, mais aussi dans la spéculation, qui ne lui réussit pas toujours, John s'intéresse de plus en plus à la politique à partir des années 1820. Il prend parti, derrière le bouillant Louis-Joseph Papineau qui siège à l'Assemblée législative depuis 1805, contre le projet d'union des deux Canada, proposé une première fois

1. Depuis 2010, il y a des classes mixtes chez les Ursulines de Québec.

en 1822. En 1824, il se fait élire à l'Assemblée législative, dans la circonscription de Hampshire qui porte alors un nom anglais, comme 16 des 27 circonscriptions des premiers Parlements québécois, mais qui deviendra Portneuf en 1829. L'élection de John Cannon est annulée deux ans plus tard pour cause d'irrégularités, mais il reprend son siège en 1827. Il l'occupe jusqu'en 1830, appuyant généralement le Parti patriote de Papineau. Défenseur acharné des Irlandais catholiques de Québec, il s'intègre quand même à la société francophone en épousant d'abord Angèle Grihaut, dite Larivière, avec qui il aura cinq enfants. En 1827, après le décès d'Angèle, il épouse Archange Baby. Lorsqu'il meurt en 1833, à l'âge de 50 ans, John a fait banqueroute et ne laisse à peu près rien à ses héritiers. Il a cependant donné à ses enfants la possibilité de s'instruire; sa fille Eleanore a fréquenté le couvent des Ursulines qui réserve une classe spéciale à l'intention des jeunes Irlandaises à partir de 1824; et trois de ses fils se sont engagés dans la pratique du droit. Edward George sera notaire durant 50 ans, Lawrence Ambrose sera avocat et greffier de la Ville de Québec, et James, avocat et adjoint à la vice-amirauté de Québec.

Lorsqu'il est baptisé en 1852, la fée politique est déjà penchée sur le berceau de Lawrence John, fils de Lawrence Ambrose Cannon. L'imposant Augustin-Norbert Morin, premier ministre du Canada-Est et co-premier ministre du Canada-Uni depuis 1851, est un ami de la famille. À l'âge de 20 ans, aussitôt reçu au barreau, Lawrence John déménage à Arthabaskaville, aujourd'hui Victoriaville. Il s'associe à Édouard-Louis Pacaud, avocat renommé, qui est aussi depuis une dizaine d'années l'ami de Wilfrid Laurier, lequel commence sa carrière politique comme député québécois de Drummond-Arthabaska. Lawrence John tente sa chance dans la même circonscription fédérale en 1882, mais ne peut vaincre le député conservateur sortant qui avait remplacé Laurier en 1877. La porte de la politique fermée, celle de la carrière juridique s'ouvre toute grande lorsque le premier ministre québécois Honoré Mercier le nomme sous-procureur général et greffier en loi de la province de Québec en 1891. Lawrence John est juge de la cour supérieure du district de Trois-Rivières depuis quatre ans lorsque, en avril 1909, un autre

premier ministre libéral, Lomer Gouin, le nomme responsable d'une commission royale chargée de faire enquête sur l'administration de la Ville de Montréal, décriée de toutes parts. Le rapport que Lawrence John dépose au mois de décembre, qui sera connu comme le « rapport Cannon », révèle un vaste système de corruption et de favoritisme que le gouvernement provincial commence à démanteler avant même la fin de l'enquête. La carrière juridique de Lawrence John se poursuit dans le district de Québec, jusqu'à sa mort en 1921.

Des huit enfants de Lawrence John et de son épouse, Marie-Hermine-Aurélie-Alida Dumoulin, deux fils, mon grand-père et mon grand-oncle, affirmeront l'intérêt des Cannon pour la politique et le droit. Dix ans séparent les deux frères, nés à Arthabaska, mais leurs carrières politiques se déroulent presque simultanément.

Le plus jeune, Lucien, fait son entrée le premier à l'Assemblée législative comme député libéral de Dorchester en 1913, lors d'une élection partielle, après une défaite dans Charlevoix en 1911 aux mains du conservateur Rodolphe Forget, en place depuis 1904. Lucien n'a alors que 24 ans et a été admis un an plus tôt au barreau, mais il s'est acquis une belle réputation d'orateur politique pendant ses études de droit à l'Université Laval. Il se distingue à l'Assemblée législative, où il est le plus jeune député, en adoptant la cause de l'admission des femmes au barreau, cause qu'il ne pourra cependant mener à terme.

Lorsque son frère, Lawrence Arthur, qui a siégé au conseil municipal de Québec de 1910 à 1916, le rejoint comme député de Québec-Centre en 1916, Lucien fait déjà partie d'un prestigieux cabinet d'avocats libéraux qui regroupe Simon-Napoléon Parent et Alexandre Taschereau, deux futurs premiers ministres du Québec. Il est porté vers l'Assemblée législative par la popularité du chef libéral Lomer Gouin qui célèbre une troisième victoire consécutive, avec plus de 60% des voix et 75 des 81 sièges, la plus forte majorité jamais remportée par un parti politique dans l'histoire du Québec.

Lawrence Arthur fait en 1904 un mariage brillant en épousant à Ottawa Mary Corinne Fitzpatrick, dont le père, Charles, avant d'être député de Québec à l'Assemblée législative de 1890 à 1896, s'était distingué comme avocat, défendant notamment le chef

métis Louis Riel en 1885, qui a été pendu, puis l'ancien premier ministre québécois Honoré Mercier, accusé de détournement de fonds, qui a été acquitté. Fitzpatrick sera solliciteur général dans le cabinet Laurier de 1896 à 1902, ministre de la Justice et procureur général jusqu'en 1906, année où il sera nommé juge en chef de la Cour suprême du Canada. En 1918, le Très Honorable Sir Charles Fitzpatrick devient lieutenant-gouverneur du Québec et le restera jusqu'en 1923.

Lawrence Arthur Cannon s'est aussi distingué comme avocat, notamment en 1910, alors qu'il défend la communauté juive de Québec dans l'affaire Plamondon, procès impliquant le notaire et conférencier Jacques-Édouard Plamondon qui s'est livré à des propos antisémites après une conférence publique. Les conservateurs se retrouvent alors en piteux état au Québec, où les libéraux règnent depuis 1897, mais à Ottawa, Robert Borden dirige le gouvernement depuis 1911.

Lucien Cannon décide d'aider Sir Wilfrid à reprendre le pouvoir qu'il a détenu de 1897 à 1911. Onze mois après une première défaite lors d'une élection partielle dans Dorchester, Lucien gagne l'élection générale de décembre 1917 comme « libéral de Laurier », le Parti libéral s'étant scindé, donnant naissance à une aile anti-conscriptionniste et à une autre appuyant le gouvernement unionniste de Robert Borden, lequel est en faveur d'une participation massive du Canada à la guerre qui sévit en Europe. Les Canadiens francophones du Québec et les anglophones des autres provinces sont fortement divisés sur cette question. Les relations entre les deux groupes étaient déjà troublées depuis l'adoption en 1912 du règlement 17 par le gouvernement ontarien qui empêche l'enseignement en langue française. Le sentiment exacerbé qu'ont plusieurs Canadiens français d'être victimes de persécution amène le député libéral de Lotbinière, Joseph-Napoléon Francœur, à présenter à l'Assemblée législative une étonnante « motion » qui dit : « Que cette Chambre est d'avis que la province de Québec serait disposée à accepter la rupture du pacte fédératif de 1867 si dans les autres provinces, on croit qu'elle est un obstacle à l'union, au progrès et au développement du Canada. » Dans son discours de présentation,

Francœur, qui est pourtant député libéral depuis 1905, déclare au sujet de ses compatriotes hors Québec : « Notre façon de sentir et de penser n'est pas la même. » Au cours du débat, Lawrence Arthur Cannon conclut une genèse héroïque de la Confédération en citant un passage de *Maria Chapdelaine*, roman publié en 1913 : « Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer. » Il espère éviter que la situation ne glisse irrémédiablement vers un vote qui pourrait embarrasser son gouvernement. Le premier ministre Gouin, au pouvoir depuis 1905, statue que « nous n'avons souffert de rien » et convainc Francœur de retirer sa proposition, ce que l'ancien ministre libéral fait sans problème. Le retrait de la « motion Francœur » n'est que symbolique cependant, et à Québec, le 1^{er} avril 1918, soit quelques semaines plus tard, une manifestation particulièrement violente amène l'armée à ouvrir le feu, tuant quatre personnes.

Dans toute cette agitation, Laurier, qui a 76 ans à la fin de 1917, ne parvient pas à déloger Borden et terminera sa carrière – et sa vie – dans l'opposition. Ses anciens collègues d'Arthabaska, Lucien et Lawrence Arthur Cannon, continuent de suivre leur bonne étoile. Le premier gagnera la faveur de ses concitoyens et concitoyennes à sept reprises et siègera au Conseil des ministres comme solliciteur général de 1926 à 1930. Peu après son ultime élection dans Portneuf, en 1935, il accède à la Cour supérieure du Québec, puis à la Cour de l'amirauté en 1938. Lawrence Arthur, lui, abandonne la politique à 46 ans après sa défaite en 1923, mais se lance aussitôt dans la course aux honneurs juridiques. Déjà membre du Conseil du barreau, il reçoit la distinction honorifique de conseil en loi du roi, est bâtonnier du Québec en 1924 et 1925, reçoit son doctorat en droit de l'Université Laval en 1927, puis est nommé juge à la Cour du banc du roi de la province de Québec. Sa carrière est couronnée trois ans plus tard par son accession à la Cour suprême du Canada, où il siègera jusqu'à sa mort, en 1939.

Son fils, Charles-Arthur Dumoulin Cannon, né à Québec en 1905, pratique aussi le droit, puis sert comme capitaine dans les Royal Rifles du Canada, de 1942 à 1949, avant de représenter la circonscription des Îles-de-la-Madeleine comme député libéral, de

1949 à 1958. Il perd lors de la vague conservatrice qui donne une majorité à John Diefenbaker, avec l'aide du premier ministre unionniste Maurice Duplessis.

UNE BRANCHE REMUANTE, LES PACAUD

D'autres ascendances politiques sont inscrites dans la lignée des Cannon, en particulier par la nombreuse progéniture du prospère charpentier, navigateur et négociant Joseph Pacaud et son épouse, Angélique Brown. Le couple élève 11 enfants avant que Joseph ne décède du choléra en 1830. Leur deuxième fils, Philippe-Napoléon Pacaud, est en fait le grand-père de ma grand-mère, Édith Pacaud.

Philippe-Napoléon Pacaud, qui aurait pu continuer à être un tranquille notaire à Saint-Hyacinthe, où il s'est installé en 1833, s'engage avec ferveur dans la cause des patriotes en 1837. Les patriotes réclament plusieurs réformes politiques, dont l'application du « gouvernement responsable ». Philippe-Napoléon fonde une section locale des Fils de la Liberté, l'organisation paramilitaire des patriotes, dont il est nommé le capitaine. Ses projets d'organisation financière de la lutte révolutionnaire lui valent ensuite le titre de commissaire général des armées canadiennes. En novembre 1837, il fait le coup de feu contre les troupes britanniques lors des batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles, où on lui attribue l'initiative d'avoir convaincu le chef patriote, Louis-Joseph Papineau, de fuir le champ de bataille et de quitter le pays, ce qui sera plus tard la source d'une controverse historique. Lui-même doit se cacher, comme son frère Charles-Adrien, jusqu'à ce que le gouvernement proclame une amnistie en faveur des rebelles, en novembre 1838. Philippe-Napoléon est quand même emprisonné brièvement lorsque les « troubles » reprennent en 1838. Mais en 1840, après la mort de son épouse, Julie-Aurélie Boucher de La Bruère, et de leurs deux enfants, il s'installe à Saint-Norbert-d'Arthabaska comme juge de paix, capitaine de milice, maître de poste et greffier de la cour des commissaires d'Arthabaska. Ces fonctions lui sont cependant retirées en 1878, lorsque les conservateurs de John A. Macdonald reprennent le

pouvoir. Parmi les six enfants qu'il aura avec sa seconde épouse, Claire Clarisse Duval, deux de ses cinq fils se rendront à Windsor, en Ontario, où vit une importante communauté francophone, pour y fonder le journal *Le Progrès*. Aurèle Pacaud, qui avait épousé Charlotte-Emma Dumoulin à Arthabaska en 1870, se cantonne dans le journalisme, mais son frère Jean-Baptiste-Napoléon-Gaspard devient le premier député de langue française à siéger à l'Assemblée législative de l'Ontario, comme député libéral d'Essex, de 1886 à 1890. Le parcours d'un autre membre de la fratrie, Horace-Alphonse, est passablement plus sinueux. On le retrouve à Bay City, Michigan, où il fonde le journal *Le Patriote*. En 1886, il est choisi de façon unanime pour représenter le Parti démocrate aux élections sénatoriales du Michigan. Sa carrière de politicien n'aura cependant pas de suite.

De tous les fils de Philippe-Napoléon Pacaud, c'est sans conteste l'aîné, Ernest (baptisé Philippe-Olivier), qui s'installe le plus durablement dans l'univers politique canadien-français. Lorsqu'il entreprend son stage de clerc dans le cabinet de son oncle Édouard-Louis, à Arthabaska, ses autres oncles, Philippe-Napoléon, notaire, Charles-Adrien, marchand, Georges-Jérémie, homme d'affaires, et l'avocat Édouard-Louis, contribuent aussi à l'influence politique considérable qu'exerce cette famille de « rouges ».

Mon arrière-arrière-grand-oncle, Édouard-Louis Pacaud, n'a pas suivi ses frères Philippe-Napoléon, Charles-Adrien et Joseph-Narcisse sur le chemin de la rébellion. Avocat en vue et propriétaire foncier prospère à Trois-Rivières, il est défait comme candidat réformiste lors d'une élection partielle dans la circonscription de Mégantic en mai 1850, puis dans Nicolet en 1851. Il poursuit ensuite sa carrière d'avocat à Montréal et se lie d'amitié avec Wilfrid Laurier, alors étudiant en droit à l'Université McGill, qu'il rejoint plus tard à Arthabaska. Il y pratiquera le droit notamment avec Thomas Cannon. À part une incursion en politique municipale et un appui soutenu à une candidature de Laurier, Édouard-Louis s'en tient à la pratique du droit. Puis, en 1887, il entre au Parlement où, nommé par le nouveau premier ministre Honoré Mercier, il devient un des premiers membres du Conseil législatif, l'équivalent provincial du Sénat.

C'est donc à Arthabaska qu'Ernest rencontre Wilfrid Laurier, qu'il contribue à convaincre de se porter candidat aux élections provinciales de 1871. C'est encore lui qui pousse Laurier, trois ans plus tard, à briguer les suffrages au fédéral, en même temps qu'il se présente lui-même à l'élection partielle provinciale dans la même circonscription de Drummond-Arthabaska. Laurier gagne et Pacaud perd, mais décide de se consacrer dorénavant à appuyer la carrière de Laurier. En 1878, le gouvernement libéral d'Henri-Gustave Joly lui confie les postes de protonotaire de la Cour supérieure, greffier de la Cour de circuit et greffier de la couronne pour le district de Trois-Rivières. Mais la roue politique continue de tourner et la plupart de ces fonctions lui sont retirées lorsque le conservateur Joseph-Adolphe Chapleau prend le pouvoir à Québec. Laurier fait cependant appel à lui pour diriger le nouveau journal libéral *L'Électeur* et participer à l'organisation des forces libérales à Québec. Pacaud est défait de nouveau au printemps 1882 dans Bellechasse, mais on reconnaît de plus en plus dans le Parti libéral, comme le notent ses biographes², que «son talent est la polémique, son génie est l'organisation». Son influence est telle que, lorsque Honoré Mercier amène son nouveau Parti national au pouvoir en 1887, parti qui rassemble libéraux et conservateurs scandalisés par la pendaison du chef métis Louis Riel, Pacaud est «au centre du pouvoir politique», et c'est lui qui «place des fonctionnaires, sélectionne les candidatures dans les circonscriptions, distribue des contrats et accélère le paiement des créances du gouvernement, encaisse les ristournes, paie les comptes du premier ministre [...]». Sa carrière sera finalement entachée par des malversations dénoncées par une commission royale d'enquête, et il meurt en 1904, à 53 ans. Plusieurs retiendront que Laurier avait écrit à propos de lui : «Ernest a changé ma vie, l'a fixée dans l'inaltérable objet de toutes mes pensées et aspirations.»

Le fils d'Édouard-Louis, Lucien Turcotte Pacaud, siégera comme député libéral de Mégantic à la Chambre des communes pendant 11 ans (1911-1922). En 1917, il se fait élire comme «libéral de Laurier», en opposition aux libéraux-unionistes qui s'étaient joints

2. BRASSARD, Michèle, et Jean HAMELIN. «Pacaud, Ernest» dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13 (1901-1910), Québec, Université Laval.

aux conservateurs conscriptionnistes de Robert Borden, mais les « libéraux de Laurier » n'ayant recueilli que 21 sièges au Canada anglais, contre 62 au Québec, Laurier perd le pouvoir.

LES POWER SE JOIGNENT AUX CANNON

En épousant Lewis Cannon, Rosemary Power enrichit encore considérablement mon héritage politique et celui de mon frère aîné, Frank, et de nos enfants.

Les Power d'Amérique provenaient de Waterford, un village irlandais situé à une soixantaine de kilomètres de l'endroit qu'avaient quitté les Cannon une génération plus tôt. Le premier des Power à faire son apparition dans nos annales parlementaires est William, marchand de bois de Sillery, qui porte le même prénom que son père et son grand-père. Élu pour le Parti libéral canadien dans Québec-Ouest lors d'une élection partielle en 1902, il est réélu en 1904, puis défait quatre ans plus tard par le riche conservateur William Price. Il reprend son siège en 1911, mais le gouvernement Laurier est chassé du pouvoir par les conservateurs de Robert Borden. Invoquant la situation d'urgence provoquée par la Première Guerre mondiale, Borden ne déclenche les élections qu'en 1917. La campagne se déroule autour de la question brûlante de la conscription. Power, qui aura bientôt 68 ans, décide de ne pas se représenter. En 1917, « dans un de ses rares discours en Chambre » écrira plus tard son fils Charles Gavan³, Power appuie la Loi sur le service militaire obligatoire. Cette loi allait déclencher des émeutes violentes au Québec.

Les quatre fils de William Power prennent le relais avec éclat. Le premier, William Gerard, après des études à l'École commerciale de Québec et au collège Mont-Saint-Louis à Montréal, suit les traces de son père dans le commerce du bois et dirige plusieurs compagnies, au Canada et aux États-Unis. De 1922 à 1930, il est président de la Commission du port de Québec en plus de participer aux activités de plusieurs clubs sociaux de Québec. De 1918 à 1920, il est

3. POWER, Charles Gavan, et Norman WARD. *A Party Politician: The Memoirs of Chubby Power*, Toronto, Macmillan of Canada, 1966.

maire de Saint-Pacôme, un village du Bas-Saint-Laurent, lieu qui jouera un grand rôle dans ma jeunesse. William Gerard y dirige une entreprise familiale de sciage. Ce sera sa seule fonction électorale, mais de 1923 à 1934, il siège au Conseil législatif du côté des libéraux, pendant le long règne de Louis-Alexandre Taschereau comme premier ministre du Québec (1920-1936).

Seul fils de William Power à n'avoir pas fait de politique, James fait plutôt sa marque sur la glace, jouant pour huit équipes de hockey dans sept ligues différentes sur une période de 12 ans. En 1911, il joue huit parties avec les Canadiens de Montréal, comptant un but et recevant neuf minutes de pénalité. Il joue à quatre occasions différentes, pour de courtes périodes, avec les Bulldogs de Québec, un des premiers clubs de hockey canadiens. James Power est surnommé « Rocket », non pas à cause de ses performances, mais à cause du nom de sa mère, Susan Winnifred Rockett. Joseph Ignatius Power, que tout le monde appelait Joe, joue aussi au hockey. Sa carrière se déroule entièrement avec les Bulldogs de Québec, de 1901 à 1911. Il connaît sa meilleure saison en 1905-06, au cours de laquelle il marque 21 buts en 10 parties ; en 1907-08, il en marque 15 en 10 parties. En 1927, il gagne la circonscription de Québec-Ouest avec les libéraux de Louis-Alexandre Taschereau. Réélu en 1931, il meurt en fonction, le 1^{er} juin 1935.

C'est le plus jeune fils de William Power et de Susan Winnifred Rockett, Charles Gavan, né le 18 janvier 1888, qui fera les plus fortes vagues, d'abord dans la mare de Québec, puis d'un océan à l'autre. Lui aussi endosse l'uniforme bleu et blanc des Bulldogs et marque 44 buts en 23 parties au cours des saisons 1908 et 1909 ; il en compte quatre dans une seule partie en 1908 et cinq dans une partie en 1909. C'est vers cette époque qu'on commence à l'appeler « Chubby » à cause de la rondeur de son visage. Mais il abandonne le hockey parce qu'il ne veut pas devenir joueur professionnel et pour ne pas compromettre ses études de droit à l'Université Laval. C'est à cette université que mes deux futurs grands-pères, Lucien Cannon et Charles Power, deviennent des amis inséparables. Power écrira plus tard dans ses Mémoires que c'est Cannon, dont la mère, Aurélie Dumoulin, est francophone, qui lui a appris le français, et que lui et

LAWRENCE CANNON est le seul politicien à avoir servi comme conseiller municipal, ministre du gouvernement québécois, ministre du gouvernement canadien, et à avoir représenté son pays à titre d'ambassadeur.

De sa ville natale de Québec jusqu'à Paris, en passant par Ottawa et les grandes capitales du monde, la carrière politique de Lawrence Cannon traverse quatre décennies de l'histoire québécoise, canadienne et mondiale. Né dans une famille d'origine irlandaise dont chaque génération a joué un rôle dans la vie publique depuis les débuts de notre histoire parlementaire, Lawrence Cannon a suivi les traces de ses ancêtres, les Cannon et les Power. Ses *Mémoires politiques* jettent un éclairage exceptionnel sur l'évolution récente de notre pays et du monde.

Paul Terrien a été journaliste, collaborateur de trois premiers ministres canadiens et délégué du Québec à Ottawa. Il a aussi été chef de cabinet de Lawrence Cannon lorsque celui-ci était ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, puis ministre des Affaires étrangères. Paul Terrien est l'auteur de Les grands discours de l'histoire du Québec.

